

Compte rendu de la réunion extraordinaire
du conseil municipal du 04 janvier 2021 à 20h30

L'an 2021, le 04 janvier à 20 heures 30, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Wilfried Fournier, Maire.

Date de la convocation : 28/12/2020 Nb de conseillers en exercice : 15 Votants : 15

Membres présents : Nathalie LAFON, Stéphanie ROTURIER, Nathalie SICARD, Christian COURJAUD, Wilfried FOURNIER, Jean-Claude GUILLOT, Yannick MENARD, Stéphane PAULIAC, Rodolphe PREVOST, Sylvie GUINFOLEAU, Emmanuel RIPPE, , Fabien TRUTEAU, Bruno JACOB

Membre absent : Mathieu MOREAU (procuration à M. Yannick MENARD), Aurélien GUILLOT (procuration à M. Jean-Claude GUILLOT)

Secrétaire de séance : Nathalie LAFON

M. Le Maire présente ses vœux aux élus.

M. le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour d'une délibération l'autorisant à signer l'acte de vente entre M. Jacob et la commune pour la VC n°111. Le conseil Municipal accepte cette demande à l'unanimité.

➤ **ORDRE DU JOUR:**

Choix de l'entreprise pour les travaux de la MAM

M. Emmanuel RIPPE prend la parole et annonce que la commission Bâtiments s'est réunie. Elle propose de retenir le devis de la SOBEA de Vars pour plusieurs raisons :

- sa très bonne réputation ;
- moins chère : 71 033.52 € TTC
- Respect des délais : peut commencer dans la première quinzaine de février.

M. Jean-Claude GUILLOT demande à ce que le bâtiment soit contrôlé par l'APAVE pour conformité. M. Rodolphe PREVOST propose de se renseigner sur le coût de l'intervention APAVE : M. Le Maire répond qu'une intervention coûte 120 €. M. Le Maire dit qu'il n'est pas nécessaire de faire passer de l'APAVE vu que la PMI se charge de contrôler l'ensemble du bâtiment.

Mr le Maire demande que le conseil municipal accepte la proposition de la commission bâtiments en retenant l'entreprise SOBEA pour un montant de 71 033.52€ TTC

Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte cette proposition à l'unanimité

Pour le loyer futur : M. Le Maire explique qu'il pourrait le fixer seul mais vu les tensions lors du conseil municipal, il ne le fera pas. Ils en ont parlé en Commission Bâtiments et il a été convenu que le conseil validera leur décision.

Mme Stéphanie ROTURIER intervient, elle a rencontré les assistantes maternelles qui lui ont fait part de leur envie de participer aux réunions sur l'évocation des loyers. Elles expliquent ne pas être d'accord avec l'avis du maire tendant à une exonération. M. Jean-Claude GUILLOT pense qu'il faut aider les assistantes maternelles. M. Rodolphe PREVOST évoque aussi la possibilité d'une exonération. La commission Bâtiments réfléchira au montant du loyer lors d'une prochaine réunion.

TRAVAUX DE SECURISATION DE L'ECOLE

M. Le Maire explique que les travaux de sécurisation de l'école sont en cours de réalisation pour un montant de 12 100€.

M. Le Maire propose de faire passer cet investissement en Restes à Réaliser sur le budget 2020 et non sur le budget 2021. Cette dépense sera à l'imputer au 2313 chapitre 326- Ecole Maternelle pour un montant de 12 100€

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le conseil municipal autorise M. Le maire à inscrire dans les restes à réaliser 2020 cette dépense et l'imputer au 2313 chapitre 326- Ecole Maternelle pour un montant de 12 100€

VENTE VOIE COMMUNALE N°111 RUE TRIAUD A M. JACOB

M. le MAIRE demande à M. JACOB de sortir puisqu'il est partie prenante dans le dossier.

M. Le Maire explique au conseil municipal que la voie communale 111 traverse la propriété de M. et Mme Michel JACOB. M. Bruno JACOB souhaiterait acheter ce chemin pour régulariser une situation de fait puisqu'aujourd'hui ce chemin n'est plus balisé et se trouve intégré dans la propriété de M. et Mme JACOB depuis des décennies.

M. le maire explique qu'une enquête publique n'est pas nécessaire vu que ce chemin ne dessert que la propriété de M. et Mme Jacob.

Cette proposition de vente est acceptée à l'unanimité, et le prix est fixé à 9 euros le m2. Les frais de bornage seront à la charge de M. Bruno JACOB. Le conseil municipal donne toute latitude à M. le maire pour signer tous les documents qui s'avéreront nécessaires en ce sens.

Questions diverses

- M. Le Maire informe qu'il a demandé aux adjoints de commencer à réunir les commissions dont ils ont la charge en vue de la préparation du budget 2021.
- Nathalie LAFON souhaite savoir si les agents recevront un cadeau ou autre étant donné que le repas agents/élus n'aura pas lieu (à cause du COVID) : M. Le Maire dit que pour l'instant il n'y a pas réfléchi, il sera peut-être possible de reporter le repas en été. La commission Fêtes et cérémonies peut également faire des propositions
- M. le Maire informe que vu les conditions sanitaires liées au COVID, les vœux du Maire n'auront pas lieu avec la population mais qu'une vidéo sera faite et publiée sur les réseaux sociaux et sur le site de la commune.
- Mr le Maire fait part des nombreux remerciements de la part des aînés (colis repas livrés) + lecture des vœux aux administrés.
- M. Le Maire informe que l'achat d'un camion tri bennes est en cours de réflexion pour remplacer l'Isuzu (volé/incendié), mais le produit reste introuvable pour le moment. Il demande aux élus si certains veulent participer à la commission qui choisira le camion. Aucune réponse.
- M Fabien TRUTEAU se renseigne sur la sécurisation des bâtiments communaux. M Le Maire répond que la démarche a commencé par des serrures supplémentaires et sera poursuivie par l'achat d'une alarme et que des devis sont en cours
- M. Jean-Claude GUILLOT informe de la fin des travaux de la route de Genac, il manque seulement les panneaux et demande aux élus de communiquer, à la commission concernée, leurs idées concernant l'aménagement place du Temple.
- M. Jean-Claude GUILLOT note que le marché fonctionne très bien (24/12 et 31/12). Réflexion sur les festivités en août et septembre prochains (si la situation sanitaire le permet) : un repas champêtre est envisagé.
- M. Jean-Claude GUILLOT annonce la fibre pour fin du 1er trimestre 2021 (sauf pour Basse et Boisrouffier)
- M. Le Maire prévient que le « relai Free » n'est toujours pas actif en raison de problèmes techniques (faisceau hertzien)
- M. Rodolphe PREVOST informe qu'il est relancé régulièrement par M. LAFOND, qui souhaiterait une rétrospective « tour de France » sur Saint Genis sur le site Internet de la commune. M. Le maire répond que le réseau offre un débit trop faible pour le mettre en ligne.
- M. Bruno JACOB se questionne sur la distribution des agendas. M. Le Maire précise que vu la situation actuelle l'entreprise nous a proposé de reporter la création d'un agenda en 2022.
- M. Bruno JACOB demande s'il existe une possibilité d'inscrire un point à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion afin que M Yanick MENARD rejoigne la commission voirie/bâtiment. M Le Maire répond favorablement et souhaite que ce soit inscrit sur un prochain ordre du jour.
- Mme Stéphanie ROTURIER confirme le très bon retour sur les colis des aînés. Elle informe également qu'elle réunira la commission fêtes et cérémonies très prochainement.

Séance levée à 22h45